

Évaluation du plan de lutte à la violence et à l'intimidation

Année scolaire : 2022-2023

Date de l'évaluation : Juin 2023

Participants :

Direction : Louise Roberge Lemieux et Emmanuelle Goyette

Éducatrice spécialisée : Brigitte Lachapelle

Service de garde : Serge Dufour, Ariane Deschênes

Membres du comité A.G.I.R. : Marlène Ruel, Julie Charest et Marie-Claude Landry et Johanne Beaulieu



D'où sommes-nous partis?

Suite à la révision de nos pratiques quant à l'application des règles du code de vie et de la gestion des manquements auprès des élèves, nous avons fait quelques changements au niveau des d'interventions dans le but de s'assurer de mettre l'emphase sur le volet éducatif et préventif.

Nous avons décidé :

- de poursuivre l'utilisation de notre outil du carnet de vie et utiliser un mécanisme en cas de manquements
- de débiter la mise à jour le document d'information pour les parents;

Qu'est-ce qui a été fait?

Révision de l'application du code de vie

Le comité de travail sur les règles de vie a choisi un nouveau nom A.G.I.R. et s'est réuni à plusieurs reprises.

Un comité de membres du personnel a revu et révisé l'application du carnet de vie. Une sensibilisation a été faite à l'équipe en lien avec la définition d'un manquement mineur et d'un manquement majeur afin d'avoir une compréhension commune. Application d'un nouvel outil de travail pour le personnel et élaboration d'une liste de gestes de réparations. Utilisation d'une nouvelle procédure d'intervention en cas d'intimidation. Ces informations se retrouveront sur le site web pour l'année scolaire 2023-2024.

Perfectionnement école Steve Bissonnette. En suivi à ce perfectionnement, enseignement explicite d'un comportement ciblé auprès des élèves.

Le sondage aux élèves a permis de vérifier le niveau de bien-être des élèves et de cibler des pistes d'actions dont l'importance du respect et de la gestion des conflits .

Carnet de vie

- Le carnet de vie a été transmis à tous les parents en début d'année. Les élèves ont été appelés à s'engager à le respecter. Une version est disponible sur le site internet de l'école.

Lutte contre la violence et l'intimidation, sécurité

- Mise en place d'une brigade de la sécurité routière.
- Cette brigade de la sécurité le matin permet d'accueillir et diriger les élèves en toute sécurité. Dîner «reconnaissance» et sortie «récompense» au mois de juin.
- Semaine de la sécurité routière Marchons « VERT » l'école et conception de 5 capsules de sensibilisation à la sécurité.
- Mise en place d'un système de consignation des gestes de violence et d'intimidation.
- Remise de fruits et fleurs de la reconnaissance aux élèves 3 fois dans l'année.

	<p>Ajout d'installations et améliorations d'équipements sur la cour et surveillance stratégique</p> <ul style="list-style-type: none"> • La cour est divisée en 5 zones distinctes et surveillance active du personnel qui surveille aux récréations. • L'offre de jeux est maintenant plus complète et variée. Les élèves sont plus actifs ce qui peut diminuer les conflits. • Achats de matériel. • Récréations animées pour les élèves. • Présence d'une TES à chaque récréation. • Banc de l'amitié pour soutenir les élèves qui se sentent seuls et isolés (en cours de conception). • Déplacement des supports à vélos. <p>Animation d'ateliers visant à développer des habiletés personnelles et sociales nécessaires à la lutte contre l'intimidation et la violence</p> <ul style="list-style-type: none"> • Activités de sensibilisation auprès de groupes cibles sur l'intimidation. • Animations au préscolaire par la psychoéducatrice sur le développement des habiletés sociales et ateliers sur les habiletés sociales par la TES • Animations d'ateliers les « Jeunes philosophes » par la TES. • Visite d'un policier-éducateur dans les classes de 1^e-5^e et 6^e année : sécurité, sensibilisation au phénomène de l'intimidation et «Fais le bon choix».
<u>Et pour l'an prochain?</u>	<u>Qu'est-ce que cela a donné?</u>
<p>Harmonisation des pratiques et poursuite de l'enseignement explicite de bons comportements inspiré de la démarche de Steve Bissonnette.</p> <p>Poursuite de l'action des Brigadiers de la sécurité.</p> <p>Actualiser le Plan de lutte à l'intimidation et la violence à partir du nouveau gabarit et tournée des classes en début d'année.</p> <p>Élaboration d'un document d'information générale pour les parents avec les règles de fonctionnement.</p> <p>Poursuite de l'engagement à respecter le code de vie.</p> <p>Utilisation du banc de l'amitié pour soutenir les élèves qui se sentent seuls et isolés.</p>	<p>Les Brigadiers</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les rencontres sont appréciées par les élèves. Ils se sentent soutenus et valorisés dans leur rôle. • Ces rencontres motivent les jeunes à poursuivre leurs actions. • Belle reconnaissance de son importance par l'équipe école. (Budget réservé à cet effet). • La brigade du matin a connu du succès. Les élèves se sentent valorisés par leurs responsabilités. Ce nouveau service est apprécié. • La proactivité et l'implication de la TES-école permettent des interventions rapides et efficaces. <p>L'ensemble des actions a contribué à diminuer les gestes de violence. Un système de consignation permet d'obtenir un portrait juste et un meilleur suivi des manifestations de violence et d'intimidation.</p>

Service conseil d'une psychoéducatrice à l'école.